

Le 23 mai 2017,

Bonjour M. Roussel,

J'ai bien reçu votre document ; nous nous sommes aussi rencontrés avec mon directeur de campagne le mardi 16 mai.

Ce projet de prolongation de la francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval qui traverse donc notre territoire de la 3^{ème} circonscription sur les villes de Pierrelaye et Herblay est comme vous le dites un vieux projet de 40-50 ans.

2 axes m'ont interpellée sur ce projet : le tracé et l'intérêt général de cette prolongation.

Concernant le tracé, je vous confirme que je m'oppose au tracé dit "vert" tel qu'il est proposé suite à la dernière enquête publique.

Je m'y oppose tout particulièrement parce qu'il ne protège pas les populations les plus exposées.

Aujourd'hui dans un contexte où le développement durable, l'écologie, la santé sont des axes de progrès majeurs et sensibles, il me paraît impossible de construire un axe autoroutier en zone urbaine si celui-ci n'est pas enterré.

De plus l'évolution des règles d'urbanisme, les obligations liées au nombre de logement sociaux et le manque de logement en Ile de France montre que l'urbanisation continuera sur nos territoires.

Mon rôle en tant que député est d'abord de porter la voix de tous les habitants de la circonscription, de protéger leur cadre de vie, de défendre leurs intérêts et d'apporter des propositions entendues par tous et pour le bien de tous.

Concernant l'intérêt général de cette prolongation, il est important de préciser qu'il s'agit bien d'une prolongation et non d'un bouclage contrairement à certains qui veulent le faire entendre.

Le besoin de faciliter le transit entre l'ouest et le nord francilien est légitime.

Cependant il me paraît important de mettre en avant 2 propositions fortes qui ne peuvent être dissociées de cette prolongation :

1) sur le tracé côté Val d'Oise, l'axe RN184 existe et pourrait répondre à ce besoin de transit. Il nécessite en améliorant le cadre de vie des habitants exposés d'aménager la traversée d'Eragny afin de faire disparaître ces feux bloquant considérablement la circulation et engendrant l'utilisation d'itinéraires bis en pleine zone urbaine inadaptée à ce trafic routier. Cet aménagement serait en plus beaucoup moins coûteux que le tracé vert. L'Etat fait aujourd'hui la sourde oreille sur cette alternative. A ce jour le projet de prolongation est en

2nde priorité, si celui-ci reviendrait en 1^{ère} priorité je m'y opposerai et proposerai alors ce projet d'alternative.

2) la réflexion et la réalisation autour d'alternatives me semblent indissociables de ce projet. Et tout aménagement routier augmente aussi le nombre de véhicules circulants.

Le fret et le transport fluvial doivent être plus que des idées mais des projets à proposer et à réaliser. La gare de fret d'Achères aujourd'hui sous exploitée est un outil à relancer. Je veillerai cependant à ce que les projets d'aménagement ne se transforment pas en un transfert de nuisances d'une zone urbaine exposée vers une autre zone urbaine exposée. Je pense à la problématique des lignes de fret nocturnes en zone urbaine comme le propose le projet « Serqueux-Gisors », pour lequel je m'y opposerai aussi tel qu'il est présenté aujourd'hui.

Enfin en complément de ces alternatives, il est aussi important d'associer à cette problématique de circulation et de transport de marchandises le développement de transport en commun pour inciter leur utilisation au dépens de la voiture mais aussi pour faciliter les temps de transport tout particulièrement de banlieue à banlieue.

Vous voyez ainsi au travers de cette synthèse ma position par rapport au projet de prolongation de la francilienne et par rapport au fait qu'il nécessite un regard plus large respectueux des populations.

Je vous remercie pour votre sollicitation et pour votre attention,

Vous pouvez compter sur ma détermination entière.

Nicole LANASPRE

Candidate aux élections législatives pour la 3^{ème} circonscription du Val d'Oise.

Union de la droite républicaine et du centre.